

**3 ANS\***  
D'EXTENSION  
DE GARANTIE  
OFFERTE

Faites pleinement confiance à la qualité des imprimantes Jet d'Encre Professionnel Epson et imprimez en toute tranquillité.

Souscrivez à une extension de garantie à 3 ans\* offerte sur les imprimantes éligibles.



**EPSON®**  
EXCEED YOUR VISION

# Plus qu'un clic pour en profiter

Enregistrez votre nouvelle imprimante dans les 30 jours suivant l'achat à l'adresse [www.epson.fr/promotion-garantie](http://www.epson.fr/promotion-garantie) pour activer votre garantie offerte.



\*Les imprimantes éligibles peuvent être soumises à un nombre maximum de pages imprimées. Si ce nombre maximum est atteint avant trois ans, la garantie prendra fin.

Achetez une imprimante éligible entre le 01/04/2020 et le 31/03/2021, enregistrez-la dans un délai de 30 jours suivant l'achat et bénéficiez d'une extension de garantie Epson. Le type de garantie peut varier en fonction du pays et du produit, consultez le site [www.epson.fr/promotion-garantie](http://www.epson.fr/promotion-garantie). Cette promotion est disponible pour les utilisateurs finaux et est soumise à un maximum d'une demande par produit. Disponibilité dans la limite des stocks disponibles. Organisateur de la promotion : Epson Europe B.V, dont le siège social est situé à Amsterdam, aux Pays-Bas. Offre soumise à conditions.

**EPSON®**